



EDITORIAL

Nous le disions dans notre précédent numéro à propos des graves conséquences de la tempête tropicale du mois de septembre : la fatalité n'est pas la seule responsable. Après l'intense activité médiatique autour d'Haïti et les images de ses villes et de ses campagnes ravagées par l'inondation, c'est de nouveau le silence radio, silence télé sur Haïti.

Pourtant des haïtiens résistent au découragement.

Sur les questions vitales des ressources alimentaires, la PFNSA s'efforce de coordonner les efforts pour un meilleur développement du secteur agricole et des échanges économiques.

Sur le souci de la justice et des conditions de son exercice, sur l'exigence revendiquée qu'Haïti soit un Etat de droit, les associations affirment leur vigilance, et en prennent les risques.

Le Collectif Haïti de France soutient cette résistance et favorise la rencontre avec ceux qui portent un discours constructif.

La rédaction

« HAITI : URGENCE DE LA RECONSTRUCTION »

Par la Plate Forme Nationale de Sécurité Alimentaire

Cette déclaration de la PFNSA date d'avril 2004. Elle est toutefois toujours d'actualité et il nous semble important de vous en communiquer l'intégralité.

Depuis 1992 la République d'Haïti connaît une succession de programmes d'urgence, sans articulation les uns aux autres et définis en dehors de toutes stratégies de développement durable. Cet état de fait a rendu difficile une coordination des actions de développement au niveau national et a accru la faiblesse des institutions étatiques.

L'absence d'un cadre de relance économique et de politiques sociales explique en partie cette situation. De plus, l'autoritarisme et le centralisme ont toujours freinés la participation des citoyens à la définition et mise en œuvre des politiques publiques.

Au sein de l'Etat, il manque à l'heure actuelle des structures institutionnelles aptes à mettre en application des politiques et programmes visant la sécurité alimentaire et l'élimination des inégalités extrêmes. Sur le terrain la coordination des actions est nettement insuffisante et il y a peu de concertation entre les acteurs intervenant dans le développement. Fort de ce constat et au moment des négociations d'un programme de coopération entre le gouvernement de transition et les bailleurs de fonds, la Plateforme nationale de sécurité alimentaire (PFNSA) estime qu'Haïti devrait recevoir une aide massive à la reconstruction qui privilégie les domaines et secteurs suivants :

- Les réformes judiciaires et de la police en vue de l'instauration rapide et pérenne d'un climat de sécurité, ce

qui aura des incidences bénéfiques sur tous les aspects de la vie nationale,

- Le renforcement des institutions publiques, la restructuration de l'Etat avec la déconcentration comme priorité afin que l'Etat haïtien reprenne sa fonction de planificateur stratégique du développement national,
- L'Etat haïtien devra aussi rapidement instaurer un nouveau mode de relation avec la société civile en vue de l'aménagement de l'espace territorial national en amorçant une vraie politique de décentralisation et de participation. Ainsi donc à l'échelle nationale et locale, il serait nécessaire d'aménager les structures de participation permettant aux différents groupes sociaux de prendre une part active dans la détermination des priorités de développement économique et social,
- De plus il s'impose la nécessité de construire un contexte favorable à la création d'emplois, la production et la commercialisation de biens et la fourniture de services adaptés aux caractéristiques de l'ensemble de la population Haïtienne,
- Dans le domaine de la sécurité alimentaire, il est primordial d'appuyer l'agriculture. Ce secteur occupe 50 % de la population active du pays et couvre 55% des besoins alimentaires nationaux. La relance du secteur

agricole pourrait se faire à partir des politiques et programmes de développement rural qui mettent l'accent sur les aspects suivants :

- La constitution de réserves alimentaires stratégiques ;
- La sécurité foncière aux petits et moyens producteurs ;
- Des ressources productives aux cultivateurs (accès au capital financier, aux ressources hydriques, aux intrants) ;
- L'augmentation et la mise en culture des terres cultivables ;
- L'appui aux différentes filières agricoles ;
- La construction et la réhabilitation des infrastructures en priorité celles d'irrigation ;
- L'octroi des services agricoles et non agricoles ;
- Le développement de l'agro industrie ;
- Un système de contrôle des produits de consommation et de l'eau ;
- Un soutien aux femmes agricultrices et commerçantes de façon à améliorer leur position dans le système de production et de commercialisation et au sein de leur ménage ;
- Le suivi de l'évolution de la situation de sécurité alimentaire afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent.

Dans le très court terme l'Etat haïtien doit veiller à ce que l'aide humanitaire, en particulier l'aide alimentaire, ne perturbe pas les marchés agricoles en déstabilisant les prix, en décourageant les producteurs, en entraînant la baisse de la production alimentaire nationale. Un des volets de cette aide alimentaire peut prendre la forme de l'achat des produits périssables dans les zones enclavées du pays ; ce qui apporterait un revenu complémentaire à l'exploitation paysanne.

Des dispositions devraient donc être prise dans l'immédiat afin de coordonner une aide à la reconstruction d'Haïti et créer les pré conditions à la mise en valeur des potentialités et richesses du pays.

Pour le comité exécutif :

Margareth Mathurin - Groupe haïtien de recherches et d'actions pédagogique (GHRAP)

Michelle Routier - Bureau de Nutrition et de Développement (BND)

Agnus Laraque - Groupe de Recherches et d'Appui au Milieu Rural (GRAMIR)

Cécile Bérut - Centre International de coopération pour le Développement Agricole (CICDA)

Edèle Thébaud - Action Aid

La Plate Forme Nationale de Sécurité Alimentaire (PFNSA) est créée en juin 1999. L'idée de monter un cercle de réflexion autour des problèmes de sécurité alimentaire avait mobilisé un noyau d'institutions qui ont ressenti la nécessité d'aménager un espace d'échange, de concertation et de coordination de leurs efforts d'appui à une démarche de sécurité alimentaire. Actuellement, la Plate Forme est constituée de dix huit (18) institutions¹.

Les membres de la PFNSA sont les suivantes :

AGRO Action Allemande (AAA), Action Aid, Association Française des volontaires du Progrès, (AFVP), Bureau de Nutrition et Développement, Centre de Recherche et d'Action pour le Développement (CRAD), Coordination des Opérations de Développement de l'Eglise Méthodiste en Haïti (CODEMH), Comité Protos Haïti, Centre International de Coopération pour le Développement Agricole (CICDA), Christian Aid, Groupe Haïtien de Recherches et d'Actions Pédagogiques (GHRAP), Groupe de Recherche et d'Appui en Milieu Rural (GRAMIR), Groupe de Recherche et d'Appui au Far Ouest (GRAF), Plate-forme haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA), Association Suisse pour le développement et la coopération (HELVETAS), Parole et Action, Protos, Service Chrétien d'Haïti., Société d'investissement et de Développement International (SIDI).

2.1 - Objet de la Plate-forme

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et programmes garantissant l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire en Haïti et l'éradication de la pauvreté.
- Aider les institutions membres de la PFNSA à se doter d'outils conceptuels et méthodologiques dans le but d'enrichir leurs pratiques dans le champ de la sécurité alimentaire.
- Inciter les membres à soutenir le processus démocratique en participant à la structuration et à la consolidation du secteur associatif haïtien, particulièrement au niveau des organisations de base.
- Favoriser la concertation et l'articulation des actions des institutions membres.
- Créer un espace d'échange et de concertation sur les options et approches communes en ce qui a trait à la sécurité alimentaire.
- Appuyer la participation des acteurs de la société civile dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes de sécurité alimentaire.

2.2 - Champ d'expertise

Les institutions membres de la Plate Forme interviennent en majorité dans le champ du développement économique et social : au niveau du secteur agricole, de la formation et de l'accompagnement des communautés de base. Ces institutions sont toutes impliquées dans l'analyse de la situation socio-économique des franges de population vulnérable et ceci, dans une optique de développement durable. Elles travaillent sur la problématique de sécurité alimentaire soit au niveau de la recherche et / ou de leur programme d'actions sur le terrain.

L'actualité du mois

Des incidents violents persistent

Les violences, à Port au Prince au mois d'octobre, et aux Gonaïves début novembre, ont fait des victimes, dans les rangs de la police (13 tués depuis le 30 septembre) et surtout dans la population civile et parmi les enfants. Les circonstances sont souvent les mêmes : des groupes d'hommes armés, quelquefois cagoulés, des barricades, des bris et incendies de voitures, des tirs d'armes à feu...

Les groupes armés sont généralement considérés comme se réclamant du secteur lavalas, les malentendus règnent sur le rôle d'anciens rebelles du Front de Résistance nationale ou sur l'identité de certains commandos en cagoules portant l'uniforme d'unités spéciales de la police et se livrant à des massacres.

La population qui subit cette violence a répondu très largement à la journée « ville morte » lancée le 15 octobre dans la capitale pour « condamner la terreur semée par les bandes armées et se réclamant du secteur lavalas ». Par contre, elle n'a pas répondu à l'appel à la grève générale de 3 jours lancée par des « cellules de base de lavalas » pour protester contre la répression et demander le départ du gouvernement.

Conséquences : le climat de violence persistant a favorisé les attaques de convois de secours, le blocage de conteneurs d'aide humanitaire et entravé le fonctionnement de certains centres de distribution, notamment aux Gonaïves. Il a également facilité le pillage de maisons et les agressions ayant pour objet le vol de nourriture, notamment contre les femmes.

Réactions gouvernementales.

Le gouvernement Latortue réaffirme que la sécurité est la priorité numéro 1 du gouvernement (légèrement remanié en ce sens) mais se plaint d'un manque de moyens (il attend l'arrivée de nouveaux renforts en soldats et policiers de l'ONU) et du manque d'armes (les Etats-Unis viennent de décider de lever l'embargo sur la fourniture d'armes à Haïti pour répondre à cette demande).

Il a élargi ses modes d'action contre l'insécurité en affichant la liste des personnes suspectes avec primes proposées à la population ; en tentant de négocier avec certains civils armés des quartiers populaires ; en mettant à l'écart des policiers soupçonnés de complicité avec les foyers terroristes.

Bilan des réactions par les organisations soucieuses des droits de l'homme.

Si la violence semble diminuer dans l'ensemble du fait d'une meilleure collaboration entre la force de la Mission de l'ONU en Haïti (Minustha) et la police haïtienne et si les arrestations se sont multipliées, des questions et des critiques se font jour.

Amnesty International reconnaît « la gravité de la menace que posent les groupes armés » et demande au gouvernement une « stratégie qui protège les droits des personnes à la vie, la sécurité, à un Etat de droit ». Le conseil des sages, demande le « respect des règlements de l'institution pour éviter la confusion dans les opérations ». Le Comité des Avocats pour le Respect des Libertés Individuelles (Carli) souligne que le Parquet de Port au Prince et les tribunaux sont restés fermés 15 jours, empêchant les personnes arrêtées d'être déférées devant un juge dans le délai imparti par la loi. La Coalition nationale pour le droits des Haïtiens (NCHR) dresse un « bilan catastrophique de personnes tuées ou blessées et de destruction de biens publics et privés » du fait des actions des groupes armés, mais demande aux autorités gouvernementales judiciaires et policières « de ne pas prendre pour prétexte l'inacceptable situation pour commanditer ou opérer des arrestations illégales et suspendre les garanties judiciaires auxquelles les citoyens ont droit ». Enfin, le directeur de l'Administration pénitentiaire nationale exprime le souhait que les autorités judiciaires prennent les dispositions qui s'imposent pour déférer les détenus devant leur juge naturel afin d'éviter toute surpopulation carcérale.

Solèy Lakay en quelques mots...

Objectifs

Alimentation en **eau** potable et en électricité de **zones rurales** en Haïti, par l'utilisation de **l'énergie solaire**.
Lutte contre le **déboisement**.

Projets en cours

Création de deux sites de **pompage d'eau**, grâce à des pompes solaires, à Boucan-Lamarre, île de la Gonâve.
Mise en place d'une **association locale** de gestion de l'eau.
Création d'un **espace de vie** autour des pompes.
Reboisement (en projet).

Coordonnées

2 rue Alcide de Gaspéri – 49240 Avrillé
Tel/fax 02 41 34 47 17
soleylakay.jean@laposte.net

Spécial Activités 2004

5 au 25 nov., Cavaillon (84) : **Exposition "La vi se pa fasil"** Peinture haïtienne et fers vaudou à l'office de tourisme. Le 15 nov. conférence de Patrick Woog sur les métamorphoses d'Haïti, à 18h. Contact : Association : Cavaillon-Kavayon

15-19 nov., Dijon (21) : Exposition de peintures et sculptures d'Haïti. Conférence le 19 nov., 17 h : "les enfants de la rue d'Amérique Latine et d'Haïti" avec René SOLER. Au CG de Côte d'Or - 1, rue Joseph Tissot à DIJON. Contact : Association Enfants Soleil

15-20 nov., Marseille (13) : Lectures du Monde propose **Haïti/Ayiti** : films, rencontres (Jean Metelus, Marie-Celie Agnant, Louis Philippe Dalember), débat. Les détails sur : <http://lecturesdumonde.free.fr/lecturesdumonde.htm>

18 nov., Paris : Soirée débat "**Haïti : une idée ! Le devoir de mémoire**" à 19h. Et comment l'Histoire peut aider les haïtiens à construire un avenir meilleur. 15 passage Ramey - Paris 18. Contact : AIEDA et ADHEL 06 24 14 56 78

18 nov., Ferney Voltaire (01) : **The Agronomist** de Jonathan Demme à 20h30 au cinéma de Ferney-Voltaire, débat animé par Talégrand NOËL et Sœur Elisabeth TASSEL Contact : Haïti Ecoles : <http://www.haiti-ecole.org/>

18-21 nov., Giens (83) : **Expo de peinture de l'Apam**, à la mairie (Toutes les dates sur : <http://assoc.wanadoo.fr/apam-haiti>)

21 et 22 nov., La Rochelle (17) : Manifestation sur Haïti : interventions historique, éléments sur l'économie et la santé en Haïti. Contact : France Amérique Latine la Rochelle, Yannick Ropars, ma.ropars@wanadoo.fr

25 nov. au 19 déc., Bobigny (93) : **La Cerisaie, une pièce de Anton Tchekhov**, mise en scène par Jean-René Lemoine Du mardi au samedi à 20h30 et dimanche à 15h30. Relâche les lundis et jeudis. Contact : 01 41 60 72 72 www.mc93.com

! Tarifs adhérents du Collectif Haïti de France : 13 euros au lieu de 23 euros.

27-28 nov. Joué les Tours (37) : Vente d'artisanat au profit des actions en Haïti de l'Association Agir pour l'Enfant. 8 rue du Pont Volant. Contact : Agir pour l'Enfant 02 47 53 86 02

2 déc. Sèvres (92) : Une **soirée spéciale Haïti** de 20h à 1h00. Avec Beethova OBAS, Original H et Ife. Du 2-22 déc : **exposition** de peinture et de photos. 14 déc, à 21h : Projection du film **Royal bonbon** de Charles Najman à Sèvres Espace Loisirs - 47 Grande rue. Contact : ALM Events 06 17 28 56 19 / 01 41 14 32 32

2-24 déc. Paris : **Art bidon : les magiciens du métal** Gabriel Bien Aimé/ Gary Darius / Serge Jolimeau, aux Editions Autrement. Vernissage le 2 décembre à 18h30. 77 rue du Faubours Saint Antoine - Paris 11. 9h-13h et 14h-18h. Contact : 01 44 73 79 97

4 déc., Paris : **Vente de livres par l'association Monique Calixte** au profit de la Bibliothèque Monique Calixte à Port au Prince de 14h à 19h au Buveur de lune - 50 rue Leon Frot - Paris 11. Contact : Association Monique Calixte

4-5 déc., Paris : **Exposition-vente annuelle d'art et d'artisanat d'Haïti Futur** de 10h à 19 h. 59 rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris. Contact : Haïti Futur www.haiti-futur.com

10 déc. Paris : Signature du livre **Les tambours** de F. Leboutoux, à la Librairie les Alizés, 74 rue du Cardinal Lemoine, Paris 5.

11-12 déc. Super Besse (63) : **Week-end de Solidarité** pour le peuple Haïtien. Expo, film, repas créole, concert, débat. De 10 à 39 euros pour le week-end. Réservation obligatoire. Contact : Aide aux Enfants d'Haïti 06 71 20 38 65



Au Collectif Haïti de France

La délégation de la **Coordination Europe-Haïti** sera en France du 27 novembre au 1^{er} décembre (Inette Durandis (KNFP), Jocelyne Colas (Justice & Paix), Rosanie Moïse Germain (Veterimed), Sony Estéus (SAKS), Lenz Jean François (ICKL), Jean Jérôme Charles (GADRU)), une série de rencontres est prévue (Ministère des Affaires Etrangères, Sénat, Assemblée Nationale, Collectivités locales, etc). Une **soirée publique aura lieu à priori le samedi 27** novembre au soir, à Paris, une occasion pour tous de pouvoir dialoguer avec ces acteurs privilégiés du développement en Haïti. Tous les détails n'étant pas encore fixés, n'hésitez pas à nous appeler au Collectif pour en savoir plus. 01 43 48 31 78, du lundi au jeudi.

L'appel Urgence Haïti de la PAFHA (Nouvelles Images d'Haïti n°29) a permis de récolter plus de **20 000 euros**. L'argent va être transféré à la Croix Rouge haïtienne, un compte-rendu de l'utilisation des fonds sera fourni en retour. Nous vous tiendrons au courant. Le concert de soutien prévu en décembre n'a pas été maintenu vu l'absence de soutien financier pour l'organiser. La Pafha, dont fait partie le Collectif Haïti de France, ne pouvait, en effet utiliser les fonds récoltés par l'appel d'urgence pour organiser une opération de soutien comme ce concert. Nous espérons que ce n'est que partie remise.